

<https://ricochets.cc/Echangeur-autoroutier-Vinci-Drome-Provencele-un-projet-mal-ficelle-retoque-reporte-a-zapper.html>



# Echangeur autoroutier Vinci Drôme Provençale : un projet mal ficelé, retoqué, reporté... à zapper !

- Les Articles -

Publication date: mardi 4 juillet 2023

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

## **Echangeur autoroutier de la Drôme Provençale : un projet mal ficelé, retoqué, reporté... à zapper !**

Le 16 juin 2023 s'est tenu un comité de pilotage du projet. Depuis, ni l'Etat ni Vinci ni les collectivités financeuses, dont les communes de Saint Paul Trois Châteaux et de Pierrelatte, n'ont informé la population du contenu de cette réunion.

Alors que le premier projet d'échangeur a été jugé non réalisable, les services de l'Etat ont retoqué sa deuxième version au cours de l'année 2022. Ainsi la mise en service de l'équipement est reportée au mieux à fin 2028, au lieu de 2026 qui constituait déjà une échéance retardée (le contrat de concession de l'A7 prévoit une mise en service en 2023 !).

Ce report de calendrier est nécessité par les nombreuses étapes qu'il doit encore franchir s'il devait être poursuivi : le projet est encore loin d'être fait ! Il doit faire l'objet d'une décision ministérielle, sa convention de financement doit être modifiée, le PLU de Saint Paul Trois Châteaux doit être révisé, le projet devra être déclaré d'utilité publique, le projet a besoin d'une autorisation au titre de la Loi sur l'eau et d'une dérogation espèces protégées, et le cas échéant l'expropriation des propriétaires est à conduire avant de pouvoir engager les travaux.

Ainsi, lors du comité de pilotage du 16 juin, le report de l'enquête publique à début 2025 a été annoncé.

L'association **Vivre, respirer, se déplacer en Tricastin** souligne que ce nouveau report est le témoignage d'un projet qui peine à être justifié et qui présente des impacts rédhibitoires. Elle s'étonne que, dans une démocratie moderne, les partisans du projet n'aient pas l'honnêteté et la franchise d'informer la population de leurs difficultés à le faire aboutir.

Aussi l'opposition au projet d'échangeur autoroutier de la Drôme Provençale ne faiblira pas tant que celui-ci ne sera pas définitivement abandonné.

- ▶ **Le 8 juillet à 10 h, les opposants installeront la Zone Agricole Protégée temporaire sur le site du projet pour appeler à mettre fin à cet entêtement déraisonnable.**

Communiqué de Â« *Vivre, respirer, se déplacer en Tricastin* Â»

**SAMEDI 8 JUILLET 2023 – 10H**  
**INSTALLATION D'UNE ZAP TEMPORAIRE**  
**=> On ZAP l'échangeur autoroutier !!! <=**



*RDV chemin de la Dévalade, chemin des Patis  
à Saint-Paul-Trois-Châteaux*

Action organisée par *Vivre, respirer, se déplacer en Tricastin*

**Echangeur autoroutier Vinci Drôme Provençale : un projet mal ficelé, retoqué, reporté... à zapper ! samedi 8 juillet 2023 10h, installation d'une ZAP temporaire**

## **Echangeur autoroutier Vinci Drôme Provençale : un projet mal ficelé, retoqué, reporté... à zapper !**

Le 8 juillet prochain, Vivre, respirer, se déplacer en Tricastin vous invite à l'installation de la ZAP temporaire. La Zone Agricole Protégée sera l'occasion de rappeler que les terrains visés par le projet d'échangeur autoroutier de la Drôme Provençale ne sont ni à vendre ni à céder. Alors tous ensemble, on ZAP l'échangeur !! Un pique-nique tiré du sac suivra l'installation et constituera un moment d'échange.